

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2019-09/49C

Objet : RAPPORT SUR LES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2018.

L'an deux mille dix-neuf, le 18 septembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, salle Escaro à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	26
En exercice :	35		Contre :	-
Présents :	23		Abstention :	-

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Josette BOTELLA, Francine CABALLE, Jean CONTE, Thierry DEL POSO, Marie-Claude DUCASSY-PADROS, Marie-Renée ESCARO, Jacques FIGUERAS, Pascale GUICHARD, Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, Adel M'ZOURI, Jean-André MAGDALOU, Thérèse NEGRE, Michel PALAU, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Thérèse BADOSA, donne procuration à Pierre ROGE
Claudette DELORY donne procuration à Josette BOTELLA
Jean-Louis TORRES donne procuration à Marcel AMOUROUX

Absents excusés : Georges BRETONES, Stéphane CALVO, Marie-Reine GILLES-BOSCHER, Nolenn GUIGUEN, Claudette GUIRAUD, Catherine JOURDA, Thierry LOPEZ, Jean ROMEO, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 11 septembre 2019

Le Président expose à l'Assemblée,

Le Service des Eaux de la Communauté de Communes Sud Roussillon doit, en application de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »), produire les RPQS des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le RPQS est un document produit tous les ans par chaque service d'eau et d'assainissement pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par l'assemblée délibérante de la collectivité) qui répond à une exigence de transparence interne (le service rend compte annuellement à sa collectivité de tutelle et le maire ou le président présente ce rapport à son assemblée délibérante) mais également à une exigence de transparence à l'usager, lequel peut le consulter à tous moments au siège de son service.

Le Président présente les rapports annuels 2018 (RPQS) des services de l'eau et de l'assainissement de la collectivité.

Service Eau Potable

1. RPQS 2018– AEP – Unité de distribution Saint-Cyprien –Latour Bas Elne
2. RPQS 2018 – AEP – Unité de distribution Alénya
3. RPQS 2018- AEP - Unité de distribution de Corneilla Del Vercol
4. RPQS 2018 – AEP – Unité de distribution de Théza
5. RPQS 2018 – AEP – Unité de distribution de Montescot

Service Assainissement collectif

1. RPQS 2018 – EU – Secteur Est – Saint-Cyprien Latour Bas Elne Alénya
2. RPQS 2018- EU – Secteur Ouest – Corneilla Del Vercol, Théza et Montescot
3. RAD 2018 – DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol
4. CARE 2018 - DSP STEP intercommunales de Saint-Cyprien et Corneilla-Del-Vercol

Service Assainissement non collectif

1. RPQS 2018- EU - SPANC

Le président rappelle que ces rapports n'ont aucun caractère décisionnel. Ils doivent néanmoins faire l'objet d'une délibération transmise à Monsieur le Préfet.

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Vu la loi n°95/101 du 2 février 1995 ;
Vu le décret n°95/635 du 6 mai 1995,
Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007,
Entendu les rapports sur les services eau et assainissement 2018,

➤ **PREND ACTE** des rapports

➤ **DIT QUE** ces rapports seront transmis aux communes membres afin d'être présentés aux conseils municipaux,

➤ **DIT QUE** les rapports seront annexés à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**



Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190918-2019-09-49C-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

